

La Cellule Economique de Bretagne reste mobilisée pour poursuivre ses missions, adapter ses outils et rendre compte de la situation actuelle inédite vécue par les acteurs de la filière construction en Bretagne.

En lieu et place de nos notes de conjoncture habituelles, nous vous proposons cette note de conjoncture flash synthétisant les informations économiques actuellement disponibles, permettant de mesurer les impacts de la crise sanitaire liée au covid 19 sur l'activité de la filière construction en Bretagne et de suivre la reprise d'activité en cours dans le secteur.

La reprise de l'activité dans le secteur de la construction, amorcée dans les dernières semaines, s'amplifie en Bretagne à la sortie du confinement : les entreprises bretonnes de la construction ont, en grande majorité, repris leur activité, mais pour la plupart de façon encore partielle :

85 % des entreprises du Bâtiment déclarent être en activité totale ou partielle (contre 6 % à fin mars), 88 % des entreprises de Travaux Publics l'indiquent également (contre 29 % à fin mars) et 87,5 % des sites de production de matériaux de construction sont ouverts (contre 20 à 30 % à fin mars pour les sites de carrières).

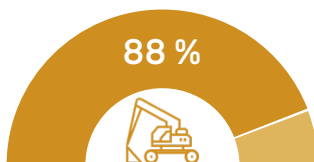
Reprise d'activité des entreprises de la construction

Bilan
au 15 mai 2020



85 % des entreprises bretonnes du bâtiment déclarent être en **activité totale ou partielle** (6 % à fin mars)

57 % des chantiers ouverts en activité normale ou ralentie



88 % des entreprises bretonnes de TP déclarent que leur **activité a redémarré ou est en cours de reprise**

(29 % à fin mars)



87,5 % des **sites produisant des matériaux de construction** sont **ouverts** (au niveau national)

(20 à 30 % à fin mars pour les sites de carrière)

Sources : CERC, FFB, CAPEB, FRTTP, UNICEM

En ce qui concerne spécifiquement la commande publique, la baisse des appels d'offre est sensible, notamment du côté des communes amplifiée par le retard pris dans l'installation des nouveaux conseils municipaux. Dans le secteur de la construction, le nombre d'avis de marchés publiés par semaine en France depuis l'annonce du confinement est en moyenne de 1 536 (semaine 13 (23-27 mars) à semaine 19 (4-7 mai)), pour une moyenne en activité « normale » de 2 372 entre les semaines 6 et 11 (du 3-7 février au 9-13 mars). En Bretagne, le ratio de l'activité de la commande publique hebdomadaire (tous secteurs confondus) à la semaine 19 se trouve à 59 % du nombre moyen de marchés publiés entre les semaines 6 et 11. Dans le secteur des Travaux Publics, ce ratio est plus important de l'ordre de -66 %.

La note Covid#5 étudiera spécifiquement ce niveau de reprise des chantiers sous maîtrise d'ouvrage publique (état des lieux des reprises, conditions...) ainsi que sur les aides de soutien à l'activité économique mises en place par les collectivités locales.



Impacts sur la promotion immobilière

Le 1^{er} trimestre 2020 est marqué par une baisse importante des volumes de nouvelles opérations pour la Bretagne (-53 % de mises en vente par rapport au 1^{er} trimestre 2019 ; -11% sur 12 mois), niveau 3 fois moindre que celui enregistré début 2016-2018. Tous les territoires, hors Brest Métropole, sont orientés à la baisse, avec une chute particulièrement sensible sur Rennes Métropole (-81%). Par ailleurs, l'offre de logements disponibles à la vente atteint un seuil critique (3 667 logements), en baisse de 10 % par rapport au 1^{er} trimestre

2019. Les ventes ont également chuté (- 16 % par rapport au 1^{er} trimestre 2019 ; -4% sur un an) avec moins de 1 000 lots vendus (soit le plus faible volume depuis fin 2014). Les baisses de ventes à investisseurs (- 21 %) sont plus marquées que celles aux propriétaires occupants (- 10%). Il en est de même pour les ventes en accession aidée (-40 %) par rapport aux ventes en accession libre (- 18 %). Les prix de vente continuent de progresser (+ 8 % sur 12 mois).

Source : © Adequation © Oreal - Mai 2020

-16%

des ventes au 1^{er} trimestre 2020 par rapport au 1^{er} trimestre 2019



Impacts sur l'activité du Bâtiment

D'après une enquête réalisée par le réseau des CERC pour le compte de la FFB et de la CAPEB le 5 et 6 mai 2020, la reprise des chantiers de Bâtiment semble plus importante en Bretagne qu'au niveau national : 57 % des chantiers de Bâtiment sont ouverts (activité normale ou partielle) en Bretagne (contre 53 % au niveau national), dont 26 % affichent un niveau d'activité normal (contre 22 % au niveau national) et 31 %, une activité ralentie.

L'analyse par typologie de chantiers à l'arrêt au 5 mai 2020 montre que 30 % de ces chantiers sont sous maîtrise d'ouvrage publique (31 % au niveau national).

Les perspectives de reprise sont un peu plus importantes en Bretagne qu'au niveau national : 39 % des chantiers à l'arrêt pourraient reprendre le 11 mai (36 % en France). Au total, 74 % des chantiers de Bâtiment pourraient être ouverts en Bretagne le 11 mai.

Au niveau de l'emploi, plus de la moitié des salariés et intérimaires (54 % des ETP) d'avant la crise sanitaire sont en activité au 5 mai 2020 en Bretagne, moins qu'au niveau national (57 %).

Les entreprises bretonnes sont davantage confiantes sur la reprise d'activité qu'au niveau national : 64 % des entreprises bretonnes contre 58 % au niveau national, soit 6 points de plus.

D'après une enquête réalisée par la Capeb Bretagne entre le 4 et le 7 mai 2020, 85 % des entreprises déclarent être en activité (dont 52 % en activité partielle). 15 % des entreprises sont toujours à l'arrêt complet.

Les trois principales raisons avancées pour expliquer cette activité à l'arrêt ou partielle sont, en premier lieu, des problèmes d'approvisionnement (fournisseurs fermés, logistique..) (58 % de ces entreprises l'indiquent), puis l'impossibilité d'accès au chantier (refus du client ou donneur d'ordre, pour 50 %) et la difficulté pour trouver les équipements de protection (48 %).

En avril 2020, plus de la moitié des entreprises (53 %) estiment le recul de leur chiffre d'affaires à plus de 50 % par rapport à avril 2019, dont 31 % à plus de 70 %. 17 % estiment ce recul compris entre 30 et 50 %, 11 %, un recul entre 10 et 30 % et 6 % des entreprises estiment ce recul à moins de 10 %. Pour 11 % des entreprises, leur activité est stable.

La principale conséquence citée par les entreprises concerne les tensions relatives à la trésorerie (78 % des entreprises l'indiquent).

Enfin, parmi les mesures de soutien, les entreprises ont largement sollicité le chômage partiel : 66 % des entreprises ont effectué une demande.

85%

des entreprises bretonnes déclarent être en activité (totale ou partielle)

57%

des chantiers de Bâtiment sont ouverts en Bretagne (activité normale ou partielle) (53 % au niveau national)



Impacts sur l'activité des Travaux Publics

D'après une enquête réalisée par la FNTP entre le 28 avril et le 4 mai 2020, 26% du chiffre d'affaires « normal » aurait été réalisé en avril 2020 par les entreprises bretonnes de Travaux Publics.

88 % des entreprises déclarent que leur activité a redémarré ou est en cours de reprise. 12 % sont toujours à l'arrêt ; elles étaient 58 % (enquête du 16 avril). Une grande majorité d'entre elles (86 %) envisage une reprise au cours du mois de mai (dont 14 % avant le 11 mai). 14 % n'ont pas de visibilité sur leur date de reprise.

Pour les entreprises ayant repris ou en cours de reprise, le niveau d'activité global de ces entreprises s'élève à environ 58 % de leur activité en moyenne.

Pour les mois à venir, les entreprises anticipent un niveau de chiffre d'affaires de 63 % à fin mai par rapport à une activité normale, de 84 % à fin juin et de 90 % à fin juillet. Seules 3 % des entreprises pensent qu'il sera possible de rattraper la

perte d'activité subie en mars et avril d'ici la fin de l'année. Elles étaient 13 % le 16 avril. Pour 78 %, cela sera impossible (72 % le 16 avril).

Les freins à la reprise conservent le même ordre par rapport à l'enquête du 16 avril : le manque d'approvisionnement en EPI reste le principal frein avec 25 % des entreprises qui le jugent très important et 42 %, important. Les difficultés avec les donneurs d'ordre sont jugées très importants (pour 14 % des entreprises) et importants (36 %). L'indisponibilité du personnel est le frein jugé le moins important (5 % des entreprises le jugent important).

Parmi les difficultés rencontrées par les entreprises, la faiblesse du nombre d'appels d'offre reste la principale difficulté : 30 % des entreprises la jugent très importante, 33 % importante. La difficulté qui touche le moins d'entreprises concerne les difficultés de trésorerie pour relancer l'activité.

88%

des entreprises déclarent que leur activité a redémarré ou est en cours de reprise

« La reprise est là mais doucement »

« Difficultés à avoir des masques en quantité suffisante pour ne pas retomber à l'arrêt ultérieurement. »



[Enquête FRTP #3 \(mai 2020\) – Vers une reprise de l'activité ?](#)



Impacts sur l'activité Carrières et Matériaux

D'après une enquête réalisée par l'UNICEM auprès de ses entreprises adhérentes entre le 7 et le 12 mai, 87,5 % des sites produisant des matériaux de construction sont désormais ouverts en France (en semaine 19) avec un niveau d'activité moyen qui s'établit à 59 % par rapport à 2019. Ce niveau d'activité est variable selon le secteur : 49 % pour le Béton Prêt à l'Emploi, 57 % pour les pierres de construction, 60 % pour les granulats et 64 % pour le pompage.

Par rapport à la semaine dernière, 58 % des entreprises ont enregistré une hausse de leur activité, 37 % une stabilité et 5 %, une baisse. S'agissant des perspectives d'activité pour les deux semaines à venir, 64 % des entreprises s'attendent à une hausse de leur activité.

Du côté des obstacles à la reprise de

l'activité, le manque de commandes constitue le principal frein (79 % des entreprises l'indiquent). Si les deux tiers des entreprises disposent de tous les équipements de protection, un quart manque encore de masques.

Par ailleurs, l'UNICEM a élaboré des propositions pour un plan de reprise (avril-septembre 2020), de relance (2020-2022) et de résilience (2020-2030) qui insiste sur la nécessité :

- Pour la reprise : de mobiliser toutes les forces disponibles pour garantir la reprise de l'activité au moyen de mesures de court terme ;
- Pour la relance : d'assurer une relance du secteur du bâtiment et des travaux publics cohérente avec les enjeux de transition écologique ;
- Pour la résilience : d'accroître notre résilience et tirer parti de

cette crise en encourageant la transition écologique et la responsabilité sociale des entreprises.

87.5%

des sites produisant des matériaux de construction sont ouverts en France



Impacts sur l'appareil de production en Bretagne

Recours au chômage partiel toujours important

Le recours au chômage partiel reste très important en France, tous secteurs confondus.

De 1,2 million de salariés et 100 000 entreprises concernées le 18 mars 2020 au début du confinement, le nombre de demande préalable d'activité partielle atteint 12,4 millions de salariés et plus d'1 million d'entreprises (au 12/05). Selon la DARES, 11,4 % de ces salariés concernés par une demande préalable de chômage partiel travaillent dans le

secteur de la construction, soit plus 1,4 million de salariés au niveau national (au 12/05).

En Bretagne, sur un total de 555 065 salariés au chômage partiel (demande préalable au 12/05), le nombre de salariés du secteur de la construction concernés par une demande préalable d'activité partielle est estimé à 63 000*.

Ces données correspondent au nombre cumulé de salariés concernés

par une demande préalable d'activité partielle. Elles ne prennent pas en compte les heures réellement travaillées ou chômées, renseignées dans un second temps par les entreprises lors des demandes d'indemnisation des salaires versés. A titre informatif, 54 % des salariés du secteur construction ayant fait une demande préalable en mars ont effectivement été placés en activité partielle en France (chiffre non définitif).

Chômage partiel dans le secteur de la construction		Nombre de demandes préalables		
	Bretagne	02 avril 2020	14 avril 2020	12 mai 2020
		22 400 salariés*	47 300 salariés*	63 000 salariés*
	France			
		565 000 salariés	1 077 000 salariés	1 410 964 salariés

Sources : DARES * estimation Cellule Economique de Bretagne

Baisse des créations d'entreprises

Tous types d'entreprises confondus et tous secteurs, le nombre total de créations d'entreprises est en forte baisse au niveau national (- 25,5 % en mars après - 3,0 % en février, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables). Dans le contexte de la propagation du virus Covid-19 puis du confinement de la

population, les créations d'entreprises classiques s'effondrent (- 30 % après + 0,8 %) et les immatriculations de micro-entrepreneurs diminuent fortement (-19,6 % après - 7,5 %).

Dans le secteur de la construction, en Bretagne, les créations d'entreprises ont diminué sur le 1^{er} trimestre 2020 : -2 % par rapport au

1^{er} trimestre 2019, pour s'établir à 724 créations. Au niveau France entière, elles ont progressé de 4 % au 1^{er} trimestre 2020 par rapport au 1^{er} trimestre 2019. Cette progression s'explique par les deux très bons premiers mois de l'année, les créations d'entreprises s'étant effondrées en mars 2020 par rapport à mars 2019 (- 20 %).

Sources utilisées dans cette note : Enquête flashs FFB, CAPEB, FNTP, UNICEM, Réseau des CERC, Oreal. Échanges avec les représentants régionaux des organisations professionnelles (FRB, FRTP, UNICEM, CAPEB), Ministère du Travail, Ministère de l'Economie, Région Bretagne, INSEE, Banque de France.

Membres fondateurs :



Membres de droit :

Préfecture de la région Bretagne
Conseil régional de Bretagne
Trésorerie Générale
Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)
Direction Régionale de l'Alimentation, de

l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne (DRAAF)
Conseil Economique, Social et environnemental régional de Bretagne (CESER)
Banque de France

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Bretagne (DIRECCTE Bretagne)

Membres actifs :

Aro Habitat Bretagne
Association Bretagne Interprofessionnelle des Bois (ABIBOIS)
Banque du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP Banque)
Caisse des Dépôts de Bretagne
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment du Finistère

(CAPEB 29)
Conseil de l'Ordre des Architectes de Bretagne
Crédit Mutuel Arkéa
ENEDIS - Direction régionale Bretagne
Fédération du BTP des Côtes d'Armor
Fédération du BTP du Finistère
Fédération du BTP d'Ille & Vilaine
Fédération morbihannaise du BTP
Fédération Ouest SCOP BTP

Fédération des Promoteurs Immobiliers de Bretagne
Société d'Economie Mixte des Transports Collectifs de l'Agglomération Rennaise (SEMTCAR)
Syndicat des négociants en matériaux de construction de Bretagne
Rennes Métropole
Territoires et Développement